

Kult agence musicale

Tu cherches des opportunités d'engagement pendant tes études ? Avec Kult, tu es au bon endroit !

Depuis 2004, l'agence musicale Kult procure aux étudiant·e·s de la HKB des engagements artistiques dans un cadre privé ou public. A cette fin, Kult a recours à un vaste réseau régional et national de clients privés, d'entreprises, de festivals et d'institutions publiques.

Kult offre

- des expériences pratiques sur scène et en cours de route
- des salaires équitables
- la sécurité sociale dans le cadre de ton activité
- la création ou développement d'un réseau professionnel
- un conseil personnalisé sur ton portfolio

Informations et inscription : www.hkb.bfh.ch/kult

FAQ Kult

Quels sont les événements auxquels nos étudiant·e·s participent ?

- Cérémonies de remise de diplômes
- Événements de l'ambassade
- Événements d'entreprise
- Mariages
- Cérémonies funéraires
- Fêtes d'anniversaire privées
- Apéritifs
- Célébrations d'anniversaire
- Remise de prix
- Vernissages
- ... et bien d'autres encore !

Qui peut s'inscrire ?

- Tu étudies à la HKB.
- Tu es en mesure de te produire en tant qu'artiste solo ou avec un ensemble à un niveau de qualité élevé.

- Tu as un portfolio professionnel (photos, bio, exemples audio et vidéo, site web) ou tu prévois d'en créer un.
- Pour les étudiant·e·s étrangers : tu disposes d'un permis de séjour en Suisse *ou* ton domicile se trouve à l'étranger.

Quels projets sont demandés ?

En principe, tous les instruments et projets. Les formations surprenantes avec un répertoire « accessible » sont particulièrement intéressantes pour nos client·e·s. Les projets qui n'ont pas de lien direct avec les études à la HKB doivent aussi être explicitement soumis (mais pas seulement !), comme par exemple les DJ et les projets dans les domaines folk, pop, rock, ou EDM.

Comment s'inscrire ?

Remplis ce formulaire en ligne et nous te contacterons :

<https://forms.office.com/e/z5EUka0daG>

Pourquoi devrais-je m'inscrire ?

- Tu peux financer partiellement tes études en te produisant en tant qu'artiste.
- Tu élargis ton réseau et accrois tes chances d'être réinvité·e.
- Tu bénéficies de conseils personnalisés en rapport avec les engagements de Kult.
- Les négociations avec la clientèle et tes charges administratives (établissement de contrats, facturation, etc.) sont prises en charge par Kult.
- Si tu n'es pas indépendant·e, tu peux être employé·e par la HKB pour la représentation.

Sur combien d'engagements puis-je compter ?

Cela dépend des besoins effectifs de la clientèle. Il est possible qu'aucun engagement n'aboutisse pendant une longue période, mais il arrive aussi souvent que les demandes soient faites à très court terme.

Quel est le montant des cachets ?

Les cachets sont négociés directement par Kult avec sa clientèle et se basent sur les recommandations des associations professionnelles. Le cachet brut est obtenu en déduisant 21.7% du montant de la facture. Cette déduction comprend 8.53% de prestations sociales (AVS/AI/APG : 5.3%, AVS/AI/APG frais administrative : 0.5%, AC : 1.1%, AAP : 0.118%, LAAC : 0.012%, AF : 1.5%) ainsi que des frais administratifs de Kult (13.175%). Les frais peuvent être remboursés en sus après accord préalable. Si tu exerces une activité indépendante, seuls les frais administratifs de Kult sont déduits.

AVS : Assurance-vieillesse et survivants ;
AI : Assurance-invalidité ; APG : Régime des allocations pour perte de gain ; AC : Assurance-chômage ; AA : assurance contre les accidents professionnels ; LAAC : Assurance-accidents complémentaire à la LAA ; AF : Allocations familiales.

Comment faire pour avoir plus de concerts ?

Les points suivants augmentent tes chances, bien que sans garantie :

- une communication fiable, spontanée et rapide
- un portfolio professionnel et accessible en ligne (site web)
- des vidéos pertinentes
- pour les ensembles : un nom qui sonne bien et qui est facile à retenir
- un large spectre stylistique et affinité pour la musique pop
- des projets qui suscitent un grand intérêt de la part de la clientèle (en général, de la musique « accessible » de tous les genres, pas trop expérimentale – bien qu'il y ait des possibilités de faire passer des projets plus avant-gardistes !)
- une présentation professionnelle et convaincante

Comment Kult se finance-t-il ?

Kult est une petite entreprise sous l'égide de la HKB. Les frais administratifs facturés pour chaque commande contribuent aux salaires des collaborateurs de Kult, aux frais de publicité et aux frais administratifs généraux de la HKB.

Qui se trouve derrière Kult ?

Kult est dirigé depuis 2024 par le musicologue et manager culturel **Hannes Liechti**, assisté de **Simon Bauer** en tant qu'étudiante auxiliaire.

Besoin d'autres questions ou d'un conseil personnalisé ?

Contacte-nous via kult@hkb.bfh.ch.

Nous nous ferons un plaisir de te conseiller pour la constitution d'un ensemble, la création d'un portfolio ou l'élargissement de la liste de ton répertoire.